

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 21 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Jean-Yves MODENEL, Lylia JUDON

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

058 2022

OBJET DE LA DELIBERATION FONDS DE CONCOURS SAINT-FLOUR COMMUNAUTE 2022-2025

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que lors du dernier conseil communautaire de Saint-Flour communauté a été adopté deux fonds de concours communautaires à destination des communes :

- L'un pour la restauration, la conservation et la valorisation du petit patrimoine non protégé,
- Le second pour soutenir les communes dans la réhabilitation des logements locatifs communaux.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de restaurer le four de Perret en restaurant la couverture de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents, de restaurer la couverture en lauze du four de Perret en sollicitant le fonds de concours de Saint-Flour Communauté, autorise Monsieur le Maire à demander des devis et l'autorise à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ces démarches.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 21 septembre 2022